

## Introduction

C'est grâce à des projets mobilisateurs et créateurs de prospérité durable sur le plan économique, social et environnemental, que le Québec réussira à créer de la richesse et se démarquer à international. Pour y arriver, nous devons oser, innover, miser sur nos forces et entreprendre de nouveaux modèles de croissance et de développement.

Il y a beaucoup de travail à faire, mais nous devons reconnaître les efforts déployés dans des secteurs tel l'aéronautique, les TI, les biotechs et les jeux vidéo. De plus, nos institutions financières sont reconnues pour être parmi les plus stables au monde, solides et bien capitalisées.

A l'aube du 21<sup>e</sup> siècle, si l'on veut s'assurer que le Québec tire son épingle du jeu, il faudra s'assurer que nos lois, notre fiscalité, nos programmes et le climat instauré par l'État favorisent l'investissement et le développement. Considérant que le Québec est un des états les plus endettés au monde tel le Japon, la Grèce ou l'Islande, la dette québécoise est un fardeau et un problème réel que nous ne pouvons plus reporter à plus tard.

Sortie 13, c'est avant tout une opportunité d'aborder quelques enjeux et de proposer des solutions qui permettraient au Québec d'être performant, inspirant, prospère et innovateur. Dans ce bref mémoire, nous vous proposons une vision qui nous croyons profiterait à l'ensemble des québécois.

## Mise en contexte

### Le climat économique et le cercle vicieux...

Le Québec fait face à plusieurs enjeux, tel : le vieillissement de la population, la pénurie de main d'œuvre, l'environnement, notre culture entrepreneuriale, le manque de prise de risque, notre sous-productivité, le déséquilibre des budgets et des finances publiques, l'épargne faible, l'intérêt personnel au détriment de l'intérêt collectif, etc.

Financièrement, le Québec est en mauvaise position. En proportion de son produit intérieur brut (PIB) le Québec a une dette nette de 55% tandis que la moyenne canadienne est de 27,3 %. Si y on ajoute la portion de la dette fédérale, notre endettement s'élève à 101 % du PIB<sup>1</sup>. En comparaison, la dette nette de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique en proportion du PIB sont respectivement de 6,1 % et 15,6 %.<sup>2</sup> La dette publique est un fardeau qui viendra nous hanter rapidement sur le plan du développement économique.

En 2011, le Québec arbore un taux de chômage de 8% et plus de 40% de la population ne travaillent pas. Avec l'exode des baby-boomers du marché du travail, de moins en moins de personnes pourront contribuer à l'essor du Québec. De 2004 et 2009, à Montréal le PIB par habitant a augmenté de 1.2% comparativement à 3.5% entre 1999 et 2004. La métropole subit un ralentissement est en perte de vitesse au profit des régions. En comparaison à la période 1999 - 2004, seul 2 régions ont réussi à faire progresser leur PIB par habitant de 2004 à 2009, soit le Nord-du-Québec (9%) et l'Abitibi-Témiscamingue (4.4%). Les 15 autres régions sont toutes en décroissance en terme de PIB par habitant.

---

<sup>1</sup> *Le Québec est-il à l'abri d'une crise?* Francis Vailles, La Presse, 12 août 2011

<sup>2</sup> Rappel au réalisme sur les finances publiques du Québec, par Jean-Paul Gagné, Les Affaires, p.10, 4 juin 2011

L'environnement d'affaires est bureaucratique et des efforts importants doivent être déployés pour rendre nos structures plus performantes. Il est d'autant plus difficile d'attirer des entreprises, des cerveaux et des investisseurs lorsque les taux d'imposition sont élevés, que nos infrastructures et nos services sociaux se dégradent. L'État doit à tout prix diminuer ses dépenses et donner l'exemple sur le plan de la productivité. Tant au niveau provincial que municipal, nous sommes dans un cercle vicieux où l'État ne cesse d'augmenter ses dépenses en puisant dans les poches des contribuables québécois.

Pour favoriser le développement économique, l'État doit rejouer son rôle et favoriser un climat propice à l'investissement qui permettra aux entreprises de se développer, d'épargner et d'investir davantage dans la productivité et l'innovation. L'État doit couper dans ses dépenses, créer de la richesse, et ce sans étouffer financièrement ses citoyens et ses entreprises. Il y a urgence d'agir !!

### La planète, l'environnement et les opportunités qui s'offrent à nous ...

Considérant que la population mondiale atteindra 9 milliards d'individus en 2050, que la pollution ne cesse d'augmenter et que les ressources de la planète sont limitées, le modèle économique actuel n'est pas viable et doit changer. Depuis l'ère industrielle, nous ne cessons de transformer les ressources en déchets, ce qui est un non sens dans un contexte où nos ressources sont limitées. La gestion responsable des ressources naturelles doit être notre priorité si l'on veut être équitable envers la prochaine génération.

À l'international, dans le domaine des technologies vertes, l'emphase est mise sur l'innovation. Entre 1999 et 2008, 24% des brevets mondiaux ont été émis dans le domaine des énergies renouvelables, 20% dans celui des véhicules électriques et hybrides et 11% dans l'efficacité énergétique<sup>3</sup>.

Pour sa part, le Québec est une terre riche en ressources hydrauliques, forestière, minière et gazifière. Par contre, l'abondance d'eau, d'espaces ou de ressources naturelles est souvent synonyme de gaspillage. En 2008, pour chaque 1690kg de déchet généré par habitant, seul 885kg (52%) sont récupérés. En comparaison, pour 518kg de déchets générés par Suédois, 497kg (96%) sont récupérés. Sur le plan du recyclage et environnemental, le Québec accuse un retard important par rapport à des pays 'vert' tel la Suède ou la Norvège.

Ayant pris la bonne décision dans les années '60 pour l'hydro-électricité, le Québec est maintenant reconnu à l'international sur le plan environnemental et des énergies propres et nous figurons dans plusieurs palmarès des 'top 10' des pays cleantech dans le monde.<sup>4</sup> Nous sommes fort bien positionné pour nous lancer à plein régime dans le créneau 'vert' et renforcer notre position de leader.

Sur le plan des ressources naturelles, le potentiel de développement économique est aussi important. En regard du *Plan Nord*, plusieurs décrient ce projet considérant qu'il bénéficie davantage au secteur privé qu'à la collectivité québécoise. Certes des emplois seront créés, mais il est impensable d'impartir le développement de nos ressources à des multinationales étrangères. Le Nord du Québec est un 'Klondike' incroyable dont nous commençons à saisir son potentiel. Notre manque de vision et de culture entrepreneuriale nous contraint à ne pas être copropriétaire de nos richesses naturelles. Pour sa part, Investissement Québec a un budget de 500 millions pour négocier des participations dans les projets détenus par les étrangers, mais les québécois ne pourront jamais être propriétaires majoritaires de leurs ressources naturelles avec un tel butin. En bref, le développement du grand nord est prioritaire, mais le modèle d'affaires actuel doit être repensé.

---

<sup>3</sup>Vers une croissance verte, résumé à l'intention des décideurs, Mai 2011, OCDE

<sup>4</sup> *The top 10 cleantech countries of 2009* publié par Cleantech Group LLC

Après avoir parlé à plusieurs citoyens, influenceurs et leaders du Québec, voici quelques solutions qui permettront de **créer de la richesse** et de permettre au Québec de se distinguer sur le plan de **l'innovation**, des ingrédients vitaux dans le monde d'aujourd'hui.

## QUELQUES PISTES DE SOLUTIONS

### 1. Augmenter les revenus de l'État tout en créant de la richesse

#### Transformer Hydro-Québec en conglomérat mondial de l'énergie et des cleantech

L'État perçoit ses revenus de 5 sources, soit : les particuliers, les entreprises, Hydro-Québec (HQ), la SAQ et Loto-Québec. Présentement, le fardeau fiscal est soutenu par les particuliers et les entreprises. Considérant que nos taxes et impôts sont très élevés, et l'exode prochain des baby-boomers, le gouvernement doit à tout prix trouver des nouvelles sources de revenus afin de maintenir sa prestation de services.

Pour que les revenus de l'État puissent augmenter de manière substantielle sans taxer davantage les québécois, le fardeau fiscal doit être transféré à HQ, qui comme entreprise commerciale représente un potentiel plus élevé en termes de revenus pour l'État. Toutefois, HQ devra miser sur un développement hors-Québec dans de nouveaux marchés, tant sectoriels que géographiques. La création de revenus additionnels permettrait à HQ de verser des dividendes supérieurs à ce qui est présentement possible considérant la mission et vision d'HQ. Avec un flux de nouveaux capitaux et en créant de la richesse, l'État pourra ultérieurement baisser les impôts des particuliers et des entreprises.

En s'inspirant de sociétés d'états tel Statoil (Norvège) ou Vattenfall (Suède), HQ pourrait devenir un conglomérat international spécialisé dans les énergies propres et les cleantech qui puiserait plus de 80% de ses revenus à l'extérieur du Canada. Pour fins de discussion, ce 'nouveau' Hydro-Québec se nommera EnerQueb.

En Suède, la société d'État suédoise Vattenfall produit, distribue et vend 280,3 Twh d'électricité dont 29 % en Suède<sup>5</sup>. De 1999 à 2010, ses revenus sont passés de 3,1 à 23,7 milliards d'euros, une croissance de 670 %. Durant cette période, les revenus d'HQ ont augmenté de 9,6 à 12,3 milliards \$CDN, soit de 28 %. En 2010, avec 9.4 millions de suédois, le revenu per capita de Vattenfall est de 2 524 € (3 596 \$CDN). En comparaison, HQ génère 1 576 \$CDN per capita. Vattenfall emploie 38 127 personnes dont 23.5 % en Suède. Uniquement pour la division d'électricité, elle a plus de 7.7 millions de clients dont 83% sont à l'extérieur de la Suède. Sa croissance fulgurante a débuté suite à sa restructuration en 1990. Dès 1992, Vattenfall s'est défini comme une compagnie internationale dédiée à l'énergie et non plus d'électricité.

Afin de devenir copropriétaire de centrales et d'entreprises de distribution dans l'hydro-électricité, l'éolien, le gaz naturel, le nucléaire et d'autres sources d'énergie, en 1992 Vattenfall a modifié sa structure de gouvernance et légale afin de pleinement amorcer sa croissance internationale. Au fil des ans, Vattenfall est devenu copropriétaire de centrales énergétiques et de compagnies de distribution.

Hydro-Québec a tous les atouts pour créer davantage de richesse sur le plan financier, environnemental et social. Toutefois, contrairement à Vattenfall qui est investi dans le nucléaire et les énergies fossiles, EnerQueb devrait être 100% vert et uniquement investi dans les énergies propres et les cleantech. Le potentiel de développement d'EnerQueb est sans limite, et comme c'est le cas pour Vattenfall, la plus grande proportion des nouveaux employés et revenus de cette nouvelle entreprise seraient hors-

---

<sup>5</sup> Rapport annuel 2010, Vattenfall

Québec. EnerQueb serait un conglomérat international performant, rentable, inspirant et innovant. L'achat de centrales énergétiques ou de compagnies de distributions étrangères se ferait en collaboration avec des entreprises québécoises. De plus, les politiques d'achat d'EnerQueb viseraient à encourager l'achat de produits et services de fournisseurs québécois.

Sur le plan de la gouvernance, EnerQueb peut s'inspirer des pratiques gagnantes retrouvées dans les pays nordiques européens<sup>6</sup>, tel : la création de conseils d'administration sans exécutifs, la transparence, l'instauration de pouvoirs décisionnels forts donnés à l'assemblée générale annuelle (AGA), une prise de décision qui ne peut donner un avantage déloyal à certains actionnaires, l'implication active des investisseurs et actionnaires majoritaires, des comités aviseurs, etc.

Bref, le modèle d'affaires des années 60' doit être bonifié et actualisé. EnerQueb peut devenir un levier de développement important à l'international grâce à des politiques d'achat qui viseraient à créer des opportunités d'affaires pour les PME québécoises.

Pour qu'EnerQueb soit un projet inclusif, nous pourrions envisager une prise de participation des amérindiens, des travailleurs et de leurs représentants, et de l'ensemble des épargnants du Québec. Entre autre, la vente d'actions permettrait d'encourager une plus grande participation aux décisions et aux profits. Comme c'est le cas au Danemark avec la société d'État Dong Energy, il serait aussi possible de favoriser l'achat de parts dans EnerQueb par le biais de coopératives d'énergies. En regard des fonds requis pour financer EnerQueb, plusieurs options pourraient être envisagées incluant la privatisation partielle d'Hydro-Québec ou un appel publique à l'épargne.

Voici donc un aperçu des filiales et divisions proposées :

Énergie		Cleantech	Innovation et R&D	International	
Gestion de l'énergie	Production			Commercialisation	Opérations
> Efficacité énergétique	> Biomasse	> Eau (traitement, transport)	Centre de recherche et d'innovation en énergies propres et cleantech	Commercialisation des produits et services développés au centre de recherche	> Opération de centrales énergétiques 'vertes' et de compagnies en cleantech
> Stockage et transport	> Éolien	> Air			
	> Géothermie	> Matériaux et éco bâtiments			
	> Hydro-électricité ( <b>Hydro-Québec</b> )	> Matières résiduelles Éco mobilité et transports (matériaux, véhicules, composantes)			
	> Solaire				
	> Autres				

Restons maître chez nous. Développons nous même nos ressources naturelles !

Considérant l'abondance de ressources naturelles au Québec, soyons conscient que la planète voudra s'arracher nos minerais et nos métaux. De par sa superficie et sa localisation, le Québec est privilégié et nous avons l'opportunité d'assurer un avenir stable pour les prochaines générations.

<sup>6</sup> Corporate governance in the Nordic Countries (Avril 2009), <http://www.eogs.dk/graphics/Corporategovernance/Nordic%20CG%20booklet%20-%20final%20web%20version.pdf>

En plus de l'eau et de ses forêts, le sol est riche en minéraux métallique et comprend des mines d'or, de cuivre, de nickel, du fer, du niobium, du diamant et de l'uranium. Sur le plan des minerais industriels, le Québec extrait ou récupère de la chrysolite, du graphite, de l'ilménite (minerai de titane), du mica, du sel, de la silice, du soufre, de la stéatite, de la tourbe, etc. Du côté des matériaux de construction, l'industrie utilise de la chaux, du ciment, de la pierre, de l'argile, du sable, du gravier, etc. En général, ces mines sont surtout concentrées dans la Côte-Nord, en Abitibi-Témiscamingue et au nord du Québec.

En regard de nos ressources naturelles, nous croyons que le sentiment de fierté des québécois dans le Plan Nord serait créé en proposant une prise de participation directe des québécois dans leurs biens collectifs. Il faut à tout prix éviter de vendre un actif intergénérationnel, nos richesses naturelles.

En bref, nous proposons de créer un holding financier géré par la Caisse de dépôt ou Investissement Québec. Dans cette compagnie, les québécois (ex. épargnants, travailleurs, CSN, FTQ, autochtones) auraient l'opportunité d'acheter des parts et de recevoir des dividendes en retour. Ce holding serait dédié aux investissements dans nos ressources naturelles et comme mise de départ, on pourrait y injecter 500 millions, le fond d'investissement minier géré par Investissement Québec. En créant un holding financier, on s'assure d'investir chez nous et de rester propriétaire de nos ressources, sans toutefois créer une nouvelle société d'État. Afin d'assurer une administration adéquate et transparente de ce holding, un conseil d'administration constitué de représentants du public, prendrait ses décisions lors d'une assemblée générale annuelle.

En regard des multinationales, elles seraient invitées à investir chez nous comme actionnaire minoritaire et leur apport sur le plan technologique et des connaissances doit aussi faire partie intégrante de l'équation des partenariats visés. Bien entendu, le partenariat et le montage financier proposé aux multinationales permettraient de dégager une profitabilité et un retour sur investissement viable et concurrentiel pour ne pas couper le souffle aux investisseurs potentiels. De plus, lorsque possible, le partenariat envisagé avec ces entreprises doit prévoir des projets québécois connexes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation visant à créer des produits à valeur ajoutée. En plus des activités d'exploitation liées à nos richesses naturelles, nous devons aussi intégrer des grappes de recherche et d'innovation et mettre à contribution nos industriels, nos PME et nos universités.

En tant que copropriétaire majoritaire de nos mines et ressources naturelles, le Québec pourrait dégager des marges bénéficiaires supérieures. Du même coup, nous serions 100% responsable de la gestion économique et environnementale de nos mines. En terme de développement, on devrait prioriser, dans un premier temps, les minerais et ressources moins cycliques tel les terres rares.

Augmenter les tarifs d'Hydro-Québec

Dans des pays tel l'Arabie Saoudite, le pétrole et l'énergie sont subventionnés, mais ces pays sont riches et ils ont les moyens de se le permettre. Nous proposons qu'Hydro-Québec augmente ses tarifs de façon substantielle, pour 3 raisons :

1. Contribuer au remboursement de la dette
2. Contribuer à l'essor des autres énergies propres et faciliter le développement de cette industrie. Tant et aussi longtemps que l'hydro-électricité sera moins cher que l'énergie éolienne ou solaire, il sera difficile de stimuler le développement et l'innovation au niveau des énergies alternatives.
3. Responsabiliser les utilisateurs et cesser le gaspillage

D'après Youri Chassin, économiste au CIRANO<sup>7</sup> : '...l'abandon des tarifs subventionnés permettraient des revenus récurrents d'au moins 1.5 milliards de dollars...'

Comme plusieurs, nous sommes prêt à payer des taxes et une tarification plus élevée. Par contre, l'État et Hydro-Québec devront être transparent et nous démontrer que le fardeau de la dette est allégé et que l'argent des contribuables est bien dépensé. Entre autre, l'État doit intégrer un régime d'intéressement pour les employés de l'État visant à favoriser une saine gestion des finances publiques.

En augmentant les tarifs nous proposons d'intégrer une tarification spéciale pour les personnes sous le seuil de la pauvreté pour qu'elles puissent subvenir à leurs besoins de base. Cette tarification de subsistance serait fixé sur une base d'un  $\$/Kwh/\pi^2$  et permettrait un chauffage et un éclairage minimal en toutes saisons. Au-delà du niveau de consommation de subsistance, ces citoyens devraient par contre payer des coûts d'énergie à un prix plus cher, et ce afin d'éviter de permettre du gaspillage énergétique et toute forme d'injustice en comparaison au reste de la population.

Pour nos alumineries, considérant que leur principal avantage concurrentiel est un tarif d'électricité bon marché, nous proposons de continuer de subventionner cette industrie. Si ces usines devaient payer le plein tarif, elles devraient fermer au profit des mégas projets tel ceux développés par la compagnie Ma'aden en Arabie Saoudite qui a accès à la matière première et à des coûts d'énergie peu élevés.

Du côté des PME, elles assument des tarifs d'électricité plus élevés afin de financer les tarifs domestiques plus bas que leur coût réel. Qualifiée d'interfinancement, cette situation est inéquitable et défavorise les PME. Tel que proposé par la FCEI dans *Des coûts énergétiques qui font mal*<sup>8</sup>, nous croyons que les hausses tarifaires proposées devront évoluer de façon à transférer la hausse des coûts aux utilisateurs responsables de la croissance de la demande.

## 2. Devenir un leader mondial sur le plan de l'innovation et de la créativité

### Créer une écocité moderne et une vitrine internationale

Afin de donner au Québec un 'branding' qui nous est propre, nous proposons de créer une écocité inspirée de projets tel Masdar City (Abu Dhabi) ou Sun Valley (Shenzhen, China). Dans cette écocité, 100 % de l'énergie serait renouvelable, 100% des déchets réutilisables et récupérables et le bilan de carbone à zéro. Avec une consommation de 30 Kwh per capita par jour, la consommation des personnes qui y vivent et y travaillent serait 8 fois inférieure à celle des États-Unis.<sup>9</sup> D'un point de vue énergétique, cette écocité intégrerait plusieurs formes d'énergies tel la géothermie, la biomasse et d'autres formes d'énergies renouvelables.

Cette écocité pourrait être créée en transformant radicalement un espace tel le Quartier de l'innovation à Montréal, ou en choisissant un espace libre de contraintes. Afin de créer un espace unique au monde et une vitrine internationale, nous ferons appel aux plus grands designers d'écocité de la planète en plus de mettre à contribution nos créateurs québécois. Dans cette écocité, on y retrouverait des artistes, des HLM, des firmes technologiques, des chercheurs, des sociétés de capital de risque, bref un tissu social mixte où les idées, les capitaux et les humains se rencontrent.

---

<sup>7</sup> *Subventionner l'électricité, une décision immorale*, 12 janvier 2010, Argent

<sup>8</sup> *Des coûts énergétiques qui font mal*, par François Vincent – Analyste des politiques, Fédération Canadienne de l'entreprise indépendante, Décembre 2009

<sup>9</sup> Projet de Masdar City à Abu Dhabi, Présentation au meeting annuel de l'AGS, 29 janvier 2009, présenté par MAXMAKERS

Au cœur de cette écocité, nous proposons d'intégrer une exposition permanente mettant en vedette les technologies et innovations québécoises dans le domaine des énergies propres et des cleantech, et ce afin de permettre à des délégations commerciales étrangères et aux touristes, dans un seul endroit, de saisir les opportunités d'investissement au Québec dans notre économie 'verte'. Cette écocité serait financée avec une part des profits générés par EnerQueb et nos investissements miniers.

Créer le plus grand centre de recherche au monde dans les cleantech et l'énergie propre

Les gisements de pétrole prévus à Old Harry permettront certes au Québec de s'enrichir, mais le pétrole n'est pas une solution à long terme et nous devons être visionnaire et immédiatement privilégier les investissements dans les énergies propres et les cleantech. De plus, pour assurer une prospérité durable au Québec, nous devons prioriser l'éducation et l'innovation. Nous proposons donc de créer un centre d'innovation spécialisé dans les énergies propres et les cleantech qui rivaliserait avec les plus grands centres de recherche au monde et qui donnerait au Québec le statut d'innovateur et de leader mondial dans ce domaine.

Ce centre serait la pièce maîtresse de l'écocité moderne mentionnée ci-haut et serait constitué de grappes d'innovation spécialisées par secteur (eau, éolien, etc). Plusieurs partenaires contribueraient à ce projet dont l'IREQ (Institut de recherche d'Hydro-Québec), nos universités et le secteur privé.

En Espagne, dans le district de l'innovation le *22@ Barcelona* ([www.22barcelona.com](http://www.22barcelona.com)), l'incubateur joue un rôle central et agit comme catalyseur facilitant le maillage entre le secteur privé et les chercheurs. Ce qui caractérise le succès des grappes d'innovation de Barcelone, c'est l'étroite collaboration et la proximité physique des partenaires. Pour s'assurer du succès de la démarche, la performance de l'incubateur est mesurée par une série d'indicateurs liée à la gestion, à l'innovation (ex. brevets, prototypes, etc) et au succès du partenariat entre chercheurs et le secteur privé. En Finlande, un organisme neutre défendant les intérêts de l'industrie (Cleantech Finland, [www.cleantechfinland.com](http://www.cleantechfinland.com)) a été mandaté de coordonner, d'intégrer et de faciliter les travaux de recherche et d'innovation dans les cleantech. À Toronto, un pôle de l'innovation a été créé au Mars RS Discovery District ([www.marsdd.com](http://www.marsdd.com)) où chercheurs et les secteurs privé et public sont physiquement regroupés afin d'éliminer les barrières et les silos.

Le Québec doit s'inspirer de ces initiatives et comme c'est le cas avec le CRIAQ (Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale du Québec), les projets doivent être axés sur la collaboration entre l'industrie et les chercheurs. Dédiée aux énergies propres et aux cleantech, ce centre d'innovation serait situé au cœur d'une écocité moderne québécoise.

Pour assurer une coordination optimale sur le plan de la recherche, nous proposons de créer un poste de recteur en chef de l'énergie propre et des cleantech, cette personne assurerait une collaboration entre les universités et les centres de recherche, et serait imputable de la saine gestion financière et administrative de l'ensemble des projets de recherche en lien avec ce secteur.

Instaurer des crédits d'impôts à la commercialisation

Afin de faciliter et accélérer le succès commercial de nos innovations, nous appuyons la recommandation d'Ecotech Québec qui propose d'instaurer un programme de crédits d'impôts pour commercialiser le fruit de nos recherches et innovations. Selon les modalités d'un tel programme, les budgets du gouvernement prioriseraient davantage les PME dont l'actif est inférieur à 50 M\$. Après une période d'essai de 3 ans, ces crédits d'impôts pourraient être bonifiés selon le nombre de brevets, copyrights ou licences générées ou achetées par l'entreprise qui les reçoit.

Instaurer le principe de utilisateur / payeur et une économie de cycle de vie

Inspiré du *Sustainable development action plan* de la Norvège, nous croyons que l'ensemble des taxes et des programmes de l'État doivent suivre le principe d'utilisateur/payeur. Les individus et les entreprises doivent être responsabilisés et récompensés fiscalement advenant un comportement pro-environnemental en lien avec la prospérité durable. Par exemple, le gouvernement devrait reconnaître et récompenser les dépenses 'vertes', soit celles encourageant les investissements dans le recyclage, la récupération, les économies d'énergie, etc. A titre d'exemple, pour chaque 100\$ de dépense 'verte' générée par l'entreprise, le gouvernement lui permettrait de déclarer dans son rapport d'impôt 125\$ de dépenses.

Le gaspillage des ressources naturelles doit être taxé et l'achat d'un véhicule énergivore ou le gaspillage énergétique pénalisé. Au Québec, il nous en coûte 1,50 \$ le m3 pour traiter et produire 1m3 d'eau, et chaque mètre cube économisé permettrait d'engendrer des économies de coûts pour l'État.

Aussi, l'État devrait passer des lois interdisant les produits de consommation encourageant le gaspillage énergétique ou celui de nos ressources (ex. toilettes de 13 litres d'eau) pour lesquels il existe des solutions et alternatives. Au Québec, l'abondance ne devrait pas être synonyme de gaspillage et un effort important doit être déployé autour de l'efficacité énergétique. Inspirons nous de la Corée<sup>10</sup> et de son programme 'Extended Producer Responsibility' (EPR) qui depuis 2003 impose des règles strictes à l'industrie de l'emballage et encourage l'innovation (papier, verre, fer, aluminium et le plastique) ainsi que plusieurs produits (batterie, pneus, lubrifiants). Cette initiative a permis de générer une nouvelle industrie et d'économiser 6 millions de tonnes métriques entre 2003 et 2007, a permis d'augmenter le taux de recyclage de 14 % et a généré un bénéfice économique de 1,6 milliards de dollars.

Tel qu'indiqué par Daniel Normandin, directeur exécutif honoraire de la chaire en analyse de cycle de vie de l'école Polytechnique : *«Nous devons transformer le modèle économique actuel vers une économie de cycle de vie, soit une économie qui vise la réduction des impacts sur l'environnement et les ressources à toutes les étapes du cycle de vie, de l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits, en passant par la phase d'utilisation. Il nous faut favoriser le démantèlement et la réutilisation/recyclage en fin de vie, particulièrement les composantes fait de matériaux/ressources non renouvelables. En ce qui concerne les ressources renouvelables, il faut s'assurer de les prélever à un rythme inférieur à leur capacité de renouvellement. Plusieurs modèles d'affaires émergeront dont celui de la location plutôt que la vente des produits afin de favoriser leur récupération en fin de vie.»*

Favoriser l'entrepreneuriat social et un partenariat gagnant avec les syndicats

Du côté des chefs d'entreprises, l'instauration de règles strictes de gouvernance devrait permettre une rémunération basée sur le bilan financier, social et environnemental de l'entreprise, et limiter les abus et écarts entre les rémunérations des dirigeants et les travailleurs.

En regard des syndicats, leur rôle et leur approche doivent aussi être révisé. Dans un contexte de mondialisation, la meilleure façon de protéger les emplois des travailleurs est de mettre l'accent sur les compétences, l'éducation, l'innovation et la performance. Les syndicats et le patronat doivent prioriser un modèle de collaboration et de coopération, sinon des villes tel Memphis vont continuer d'attirer des entreprises tel Electrolux, Kruger, Cascades, etc.

---

<sup>10</sup> Towards a green economy, Pathways to Sustainable Development and poverty eradication - A Synthesis for Policy Makers, UNEP, 2011



La recette du succès à Memphis est principalement axée sur :

- > Un travail concerté des différents paliers de gouvernement et un leadership politique fort
- > Des taxes et des impôts concurrentiels
- > Un droit démocratique de non-affiliation qui modifie le comportement des syndicats qui axent davantage leurs interventions sur les questions fondamentales, soit la négociation collective axée sur les salaires, avantages sociaux et conditions de travail. Ainsi, les syndicats consacrent moins d'énergie sur les accords qui renforcent leur contrôle sur les lieux de travail<sup>11</sup>. En bref, les travailleurs devraient avoir le droit de se joindre ou non au syndicat de l'entreprise. Une telle formule forcerait les syndicats à démontrer leur valeur ajoutée.

En bref, les syndicats et le patronat doivent prioriser un modèle d'entrepreneuriat social. Dans la mesure du possible, les syndicats doivent devenir co-actionnaires et partenaires à part entière. Ce n'est qu'en partageant les coûts et les bénéfices que les syndicats et le patronat seront assis du même côté de la table et partageront les défis et enjeux de la mondialisation.

Créer un fond de l'innovation

Grâce à la richesse et au potentiel minier québécois, les profits générés par l'exploitation de nos mines pourraient nous permettre de nous constituer un fonds de l'innovation. Ce fonds permettrait de stimuler l'innovation non seulement dans l'énergie propre et les cleantech, mais aussi dans d'autres domaines. Ce fonds pourrait aussi être un levier financier permettant de d'assumer les coûts associés au plus grand centre de recherche au monde dont les québécois pourraient se doter.

**Solutions retenues pour Internet**

- Transformer Hydro-Québec en conglomérat mondial de l'énergie propre et des cleantech
- Créer le plus grand centre de recherche au monde dans les cleantech et l'énergie
- Développer nos ressources naturelles en restant maître chez nous
- Créer une écocité moderne axée sur les cleantech et les énergies renouvelables

-----

Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé aux discussions et échanges et qui m'ont éclairé par leurs commentaires. Un merci spécial à : Denis Leclerc, Steven Guilbault, Daniel Normandin, Hendrix Vachon, Christian Perron, Guy Fortin, Yanouk Poirier, Isabelle Charles, Oona Stock, Hugo Deschamps, Jean-François Nadeau, Nathalie Larue, Stéphane Allaire, Malek Makouche, Rosalie Vendette et Robert Dubé.

---

<sup>11</sup> *Welcome to Memphis*, Journal de Montréal, p.13, samedi le 26 mars 2011